

22. Application du Règlement sanitaire international (RSI)											
Stade élémentaire			Stade intermédiaire			Stade avancé			Avant-garde		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Orientation stratégique	L'INSP est conscient de ses obligations en vertu du RSI, mais il n'a pas procédé à l'évaluation en bonne et due forme de ses rôles, de ses capacités et de ses carences.		L'INSP a passé en revue ses obligations en vertu du RSI et donné la priorité au renforcement de certaines des principales capacités requises.			L'INSP est en train de mettre en œuvre un plan en bonne et due forme pour s'acquitter de ses obligations en vertu du RSI.			Les plans de l'INSP l'appellent à collaborer avec différentes organisations dans tout le pays afin d'améliorer la déclaration des urgences de santé publique pouvant présenter un risque international et la réponse à celles-ci, ainsi que de contribuer à l'effort mondial de sécurité sanitaire.		
Systemes	L'INSP n'a pas désigné de points focaux pour le RSI ni établi de nouveaux systèmes pour satisfaire aux prescriptions du RSI. Il n'a pas d'activités concernant la sécurité aux frontières.		L'INSP a des systèmes limités pour exercer une surveillance efficace, répondre aux urgences et rendre compte à l'OMS. Il a désigné une équipe chargée de l'application du RSI, mais ses membres ne savent pas exactement en quoi consistent leurs responsabilités. Il établit des systèmes de dépistage aux frontières lorsque nécessaire.			L'INSP emploie des POS et des systèmes bien établis pour recueillir les données des entités déclarantes et notifier les événements à déclaration obligatoire à l'OMS. L'INSP a désigné les personnes à contacter assurant un accès 24 heures sur 24 pour les questions relevant du RSI. Il a des systèmes pour répondre aux problèmes de sécurité sanitaire à ses frontières.			L'INSP satisfait systématiquement aux prescriptions du RSI. Ses systèmes et POS servent de modèle pour d'autres acteurs. En plus de surveiller les événements touchant le pays 24 heures sur 24, l'INSP a les systèmes requis pour obtenir de l'aide ailleurs dans le monde si nécessaire.		
Ressources	Les ressources de l'INSP pour détecter et évaluer les événements et y répondre sont limitées.		La déclaration des événements aigus à l'INSP s'améliore. L'INSP a les ressources nécessaires pour dépister certaines maladies préoccupantes et répondre à la situation (par exemple pour la surveillance des syndromes grippaux).			L'INSP a affecté des ressources particulières à l'application du RSI, notamment à la collaboration avec les autres organisations nationales et infranationales. L'INSP dispense une formation sur le RSI et développe des capacités afférentes.			L'INSP a des ressources suffisantes pour remplir ses engagements en vertu du RSI et pour accompagner l'application de celui-ci par d'autres organisations dans le pays. Il a des ressources pour contribuer aux efforts internationaux de réponse aux menaces mondiales.		
Qualité	L'INSP n'est pas en mesure de s'acquitter de ses obligations en vertu du RSI. Il faudrait probablement beaucoup de temps à l'INSP pour dépister et déclarer un événement à déclaration obligatoire s'il s'en produisait un.		L'INSP est en mesure de rendre compte de la plupart des événements à déclaration obligatoire, mais parfois avec du retard. Quand un événement est dépisté, l'INSP est capable de prendre quelques mesures pour y répondre.			Les systèmes et processus de l'INSP l'aident à dépister et notifier les événements à déclaration obligatoire dans les meilleurs délais. Ses liens avec d'autres organisations aident à assurer une réponse efficace aux problèmes.			L'INSP évalue régulièrement ses processus d'application du RSI pour repérer et renforcer les points faibles. Les systèmes, POS, accords interinstitutionnels et autres instruments de l'INSP sont largement imités par d'autres acteurs.		
Collaboration	L'INSP a un contact limité avec d'autres organisations qui pourraient l'aider à s'acquitter de ses obligations de déclaration.		L'INSP renforce ses relations avec les partenaires clés, comme prescrit par le RSI. La communication et la collaboration ont lieu au gré des circonstances.			L'INSP a établi des relations stratégiques avec des groupes qui sont d'importants partenaires pour l'application du RSI. Des accords officiels précisent les modalités de la collaboration lors des événements et établissent des canaux de communication bien définis.			L'INSP joue un rôle moteur dans la création de liens entre les différents acteurs dans le pays et dans le monde. Les liens étroits et les accords officiels avec les partenaires sont soigneusement entretenus en temps normal pour assurer leur bon fonctionnement lors des urgences.		
Impact	Les événements prennent de l'ampleur avant d'être déclarés à l'OMS. Le manque de conformité au RSI constitue une menace nationale et transfrontalière.		L'INSP est au courant de la plupart des événements à déclaration obligatoire importants et les déclare à l'OMS dans les meilleurs délais ; cependant, la déclaration de certains événements se fait avec retard. Des relations de travail solides avec d'autres organismes et organisations sont en train d'améliorer la qualité de la réponse.			Le respect intégral du RSI aide l'INSP à limiter la progression et l'impact des événements dans le pays.			En raison du leadership et du développement des capacités apportés par l'INSP à l'échelon national, la préparation et la réponse du pays aux urgences servent de modèle pour d'autres. Les contributions de l'INSP aux efforts de réponse internationaux ont atténué l'impact des événements sur la santé publique.		